53053

10

ÉLOGE DE M. CHOMEL

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 17 DÉCEMBRE 1861,

PAR

M. Frédéric DUBOIS (d'Amiens),

Sécrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine.

Messieurs,

Le médecin éminent, dont j'ai aujourd'hui à vous entretenir, a déjà été très dignement loué dans une autre enceinte et par un savant dont l'amitié m'est chère (1); peut-être aurais-je dû m'arrêter devant une tâche rendue si difficile et devant les périls d'une inévitable comparaison ; mais, dans le tableau d'ailleurs si achevé de la vie de M. Chomel, il est des parties qu'à dessein, sans doute, son éloquent panégyriste a voulu laisser dans l'ombre; orateur d'un corps enseignant, il n'avait pas à juger M. Chomel, il parlait à de jeunes élèves, c'était un maître qui venait de leur être ravi, et qu'il devait leur proposer comme un parfait

(1) M. Grisolle.

modèle. Ici, messieurs, dans cette enceinte, mon rôle est différent : je parle devant les égaux de M. Chomel, devant ceux qui tout à l'heure étaient ses émules, ses rivaux, devant des auditeurs enfin qui attendent de moi un jugement motivé sur sa personne et sur ses écrits : historien fidèle et impartial, j'aurai certainement à louer M. Chomel, mais je ne ferai porter la louange que sur des portions vraiment dignes d'être louées ; pour le reste, j'userai de cette véracité qui m'est, j'ose dire, familière et, qu'à défaut d'autre talent, vous avez plus d'une fois encouragée par votre assentiment.

Après avoir dit quelques mots des aïeux de M. Chomel, je me reporterai à ses commencements, je dirai comment il s'est tout d'abord distingué parmi ses condisciples et comment il est devenu l'un de leurs chefs les plus estimés ; je tracerai ensuite un court historique de la médecine en France, jusqu'au moment où M. Chomel a commencé à se produire parmi nous ; je dirai alors quelle part il a prise aux luttes de nos écoles, quel genre d'influence il a exercé sur les esprits et quelles étaient les doctrines qu'il avait embrassées ; je terminerai enfin en cherchant avec vous ce qui nous reste de lui dans la science.

Mais, tout en me plaçant ainsi devant l'histoire, tout en n'en disant que ce que je crois vrai, je n'oublierai pas ce que je dois au corps devant lequel j'ai l'honneur de parler, ce que je dois à des souvenirs personnels, ce que je dois enfin à l'une des réputations les plus pures et des plus honnêtes de notre époque.

François-Auguste Chomel descendait d'une ancienne et honorable famille, divisée en plusieurs branches qui toutes appartenaient à la haute bourgeoisie de Paris ; il aurait pu dire que deux siècles entiers étaient pleins de ses aïeux, médecins de cour pour la plupart et doyens de l'ancienne faculté. Ainsi, pour ne citer que les principaux, on trouve d'abord, en plein XVIIe siècle un *François Chomel* qui publie d'excellentes observations médicales, puis *Jacques-François Chomel ;* plus tard un célèbre agronome *Noël Chomel*, auteur d'un *Dictionnaire économique,* souvent cité et réputé très utile pour l'époque ; arrive ensuite *Jacques-François Chomel,* l'intendant des eaux de Vichy, plus connu par le puits qui portait son nom que par son *Traité de médecine théorique ;* à peu près à la même époque on rencontre le fameux auteur de l'*Histoire des plantes usuelles, Pierre-Jean-Baptiste Chomel,* qui

publie lui-même quatre éditions de son livre, puis vient son fils qui en publie deux autres, et enfin, par une étrange fortune, soixante-trois ans après sa mort, il se trouve deux éditeurs qui en réimpriment une septième avec commentaires, remarques, annotations, planches coloriées et portrait de l'auteur, puis l'ouvrage tombe dans l'oubli le plus profond et le plus mérité.

Le fils cependant de cet heureux auteur, *Jean-Baptiste-Louis Chomel* ne s'en était point tenu à réimprimer le livre de son père, deux éloges étaient sortis de sa plume, celui de *Duret* et celui de *Molin*, plus connu sous le nom de *Dumoulin*.

L'éloge de Duret a été couronné par l'ancienne Faculté de médecine de Paris ; mais il faut dire que c'était Louis Chomel qui avait lui-même institué le prix, et qui en avait fait les frais, de sorte que, ayant été proclamé vainqueur, il dut retirer avec sa couronne, les cent écus qu'il avait déposés.

Ce lauréat mourut sans laisser de postérité médicale, mais il avait un frère qui, n'ayant pu se faire médecin à raison d'une surdité presque complète, voulut du moins que l'un de ses fils embrassât cette profession et c'est ce fils qui devint notre collègue. On a dit que, pour charmer ses loisirs, le père de M. Chomel composa plusieurs ouvrages de littérature légère ; on a de lui en effet de prétendues *Aménités littéraires*, un *Recueil d'anecdotes* et *Des nuits parisiennes à l'imitation des nuits d'Aulugelle ;* mais il faut féliciter cet excellent homme de n'avoir pas mis son nom en tête de ces pauvretés ; il a pour nous un bien autre mérite : celui d'avoir donné dans la personne de son fils *Auguste-François Chomel*, un digne successeur aux Chomel des âges précédents.

Voilà, messieurs, à quelle famille appartenait M. Chomel ; on n'y trouve, il est vrai, aucun de ces grands noms qui abaissent et dépriment de faibles descendants ; mais s'il n'y avait point là un héritage de gloire à recueillir, il y avait, ce qui vaut peut-être mieux, un héritage d'honneur et de haute probité.

Né à Paris le 13 avril 1788, M. Chomel fut élevé avec un soin tout particulier et placé dans d'excellentes institutions. Ce qu'on sait toutefois sur ses premières années se réduit à peu de choses ; naturellement sérieux et peu expansif, M. Chomel ne cherchait pas, comme tant d'autres, à remonter le cours de ses ans ; peut-être parce que, n'ayant

pas eu à traverser au début même de la vie, ces jours de gêne, de pénurie et de malheur, qui, vus à travers le prisme des années, nous semblent encore les meilleurs et les plus regrettables, il n'avait rien à raconter sur ces temps d'épreuves et de labeurs.

Qu'aurait pu dire en effet M. Chomel sur cette première époque de sa vie, si ce n'est qu'après quelques soins reçus dans le sein de sa famille, on le fit entrer, vers l'âge de douze ans, dans l'institution Savouré; que, parmi ses condisciples, il rencontra des jeunes gens qui devaient acquérir une juste célébrité, MM. Villemain, V. Leclerc, Naudet et Casimir Delavigne; puis qu'en 1805 il obtint, au grand concours un quatrième accessit; qu'en 1806, il en obtint un sixième; que vers l'âge de dix-huit ans, on le dirigea vers la Faculté de médecine pour y prendre ses inscriptions, et qu'il arriva ainsi, non sans travail, mais sans difficultés notables, à la soutenance de sa thèse? Mais ces qualités sérieuses et réservées, qui ont fait dire de M. Chomel qu'il n'avait pas eu de jeunesse, devaient le faire avantageusement remarquer dans le cours de ses études médicales.

On sait qu'il y avait alors à la Faculté de médecine de Paris, d'illustres professeurs, de très grands noms, mais des cours peu suivis; la véritable instruction médicale ne pouvait s'acquérir que dans les petits amphithéâtres du voisinage et surtout dans les hôpitaux. M. Chomel, dont l'esprit était déjà exclusivement tourné vers l'utile, alla pour ainsi dire se confiner dans les cliniques de l'époque; nommé interne des hôpitaux en un rang fort honorable, il fit preuve d'un zèle et d'une assiduité au-dessus de tout éloge; il semblait ignorer qu'il y eût d'autre plaisir dans le monde, que celui de remplir ses devoirs. Cette époque a été l'une des plus méritoires de sa vie : studieux, soumis et attentif, ne blessant personne par la précocité de ses talents, M. Chomel était le type du bon et excellent interne; aussi après ses quatre années d'internat, pour ne pas priver les hôpitaux de ses services, l'administration le continua en quelque sorte dans ses fonctions sous le titre de *chef ou inspecteur des internes*. C'était la juste récompense de son dévouement pour le service des malades et de sa déférence pour l'administration, on perpétuait ainsi en lui un internat dont on n'avait eu qu'à se louer, et c'est ainsi que, sans sortir des hôpitaux, M. Chomel put arriver au moment de soutenir sa thèse, en février 1813.

Cette thèse, messieurs, n'était pas de celles qui passent en quelque sorte inaperçues : elle eut un assez grand retentissement; non pas, il est vrai, au moment où il la soutint, mais un peu plus tard, et d'une manière pour ainsi dire rétrospective, quand de plus grands succès appelèrent l'attention sur tout ce qu'avait pu faire l'auteur.

Nous nous conformerons à cette marche des événements et nous y reviendrons nous-même lorsque des travaux plus sérieux nous y ramèneront.

Nous n'en sommes encore qu'aux débuts de M. Chomel : son mérite toutefois était déjà si bien apprécié, qu'on lui accorda tout d'abord et sans le soumettre aux chances des concours, une des places qu'on venait de créer dans les hôpitaux de Paris; il fut nommé *médecin attaché au service de la Charité*. C'était encore un emploi secondaire, mais M. Chomel n'avait plus à suivre les chefs de service, il avait à les suppléer et à faire les visites du soir.

Alors, comme aujourd'hui, le service de la Charité rivalisait avec celui de l'Hôtel-Dieu ; Corvisart y avait laissé de grands souvenirs ; quoique simple attaché au service de la maison, M. Chomel y maintenait pour sa part les bonnes et studieuses traditions; ajoutons que les élèves, ravis de son exactitude et séduits par la douceur de ses manières et par le côté tout pratique de ses conférences, suivaient avec empressement ce jeune maître qui était à peu près de leur âge.

C'est dans cette paisible et honorable situation que se trouvait M. Chomel, lorsqu'en 1817 il publia la première édition du plus important et du plus remarqué de ses ouvrages, je veux parler de sa *Pathologie générale*.

C'était un magnifique sujet que venait de choisir M. Chomel, mais avant de dire dans quel esprit il l'avait conçu et comment il l'a traité, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, et montrer par quelles récentes vicissitudes venait de passer la médecine en France, et quelles étaient les profondes réformes qu'on allait lui apporter.

Le temps ne nous permettrait pas, messieurs, de faire voir quel était l'état de la médecine en France dans les deux siècles qui ont précédé le nôtre; nous dirons seulement qu'il ne faudrait pas juger de cet état d'après le degré d'avancement de la civilisation. Si l'on se reporte, en effet, à la société polie du XVIIe siècle, on voit qu'il y avait alors

de fort grands médecins de cour, réputés très habiles, regardés comme des puits de science et redoutés comme des oracles, mais pas un homme de génie, pas un nom qu'on puisse enregistrer dans l'histoire de la science proprement dite.

Imbus de théories absurdes, livrés à une effroyable thérapeutique, ils réussissaient dans les écoles par une immense érudition, et dans le monde, par le prestige de leur esprit. Voyez, en effet, le fameux M. Dodart, le type du médecin parfait au XVIIe siècle : « C'était un grand garçon, dit Guy Patin, qui savait par cœur tout Hippocrate, tout Galien, Aristote, Cicéron, Sénèque et Fernel. » Écoutez Fontenelle, il vous dira que, si madame de Longueville avait pris M. Dodart pour son médecin, c'est qu'elle faisait un cas infini de l'esprit, et principalement de celui qu'on porte partout avec soi ; or, à ce titre, M. Dodart avait frappé Bossuet lui-même.

Mais pendant que ces grands personnages émerveillaient ainsi les écoles par les prodiges de leur érudition et qu'ils charmaient les belles dames par les grâces de leur esprit, ils restaient complétement étrangers aux mémorables découvertes qui, de leur temps, se faisaient dans la science ; bien plus, la plupart niaient ces découvertes et ils les combattaient de toutes leurs forces.

Au XVIIIe siècle, la médecine en France est encore plus abaissée ; l'érudition y est moins en honneur, et l'on ne fait plus autant de cas de l'esprit ; c'est à peine si deux ou trois hommes, tels que Lorry, Vicq d'Azyr et Bordeu font entrevoir une prochaine rénovation, les autres ne songent qu'au maintien de leurs priviléges ; éclipsés par les chirurgiens, au lieu de le disputer avec eux de savoir et d'habileté, ils leur disputent le droit de parler latin et de porter des robes longues, et il ne fallut rien moins qu'une grande révolution politique pour mettre fin à toutes ces rivalités. Tout mouvement scientifique s'était, il est vrai, arrêté, mais la fondation des écoles normales et des écoles de santé ouvrit, en l'an III, une ère toute nouvelle, et la médecine y prit au plus haut degré ce qu'on pourrait appeler la couleur de l'époque.

On sait que le grand instrument dont les sciences prétendaient alors se servir était l'*analyse*, ce mot était dans toutes les bouches ; la philosophie de Condillac, qui ne comptait que des adhérents, ne parlait que d'*analyse*, et les méthodes des naturalistes étaient seules en honneur.

C'est alors que parut Pinel. Né en 1755, sa jeunesse assez obscure s'était passée à enseigner les mathématiques et à traduire quelques ouvrages de médecine. Lié à l'époque dont nous parlons, et ce fut une grande partie de sa fortune, avec les plus célèbres professeurs des écoles normales, il est pris du même enthousiasme pour l'*analyse*, et il conçoit le projet de refaire toute la médecine à l'aide de ce précieux instrument. Ce n'est donc point dans les écrits de ses prédécesseurs qu'il va chercher les fondements de sa science ; il lui suffit, pour la constituer, d'emprunter aux idéologues de son temps leurs procédés de raisonnement, et aux botanistes leurs principes de classification ; de là la fameuse *Nosographie philosophique, ou l'analyse appliquée à la médecine.*

Plus on y réfléchit, messieurs, et moins on comprend comment, à une époque si rapprochée de la nôtre, on a pu accueillir, avec une sorte d'engouement, cette médecine prétendue philosophique qui considérait les maladies comme des idées sensibles, puis comme des idées abstraites, quand elle avait à les définir, et qui les reprenait, comme des individus, ayant entre eux des liens de parenté, lorsqu'il s'agissait de les distribuer en familles naturelles. Ajoutez que le traitement était considéré comme une chose tout à fait secondaire et dont un homme sérieux devait à peine s'occuper. « Je ne suppose pas, disait » très sincèrement Pinel, qu'on ait assez peu de lumières pour croire » qu'on pourrait, à l'aide de quelque médicament, suspendre le cours » d'une maladie aiguë ou chronique, » et personne n'aurait voulu donner lieu à cette supposition.

Telle était, messieurs, la médecine qu'on pourrait appeler la médecine de l'an III, médecine qui, au dire de Pinel, était la seule vraie, et qui seule, ajoutait-il, devait être officiellement enseignée.

Les principes, du reste, en avaient paru incontestables, et ils avaient séduit la plupart des contemporains de Pinel, ceux du moins qui, comme lui, étaient sortis des écoles normales, et parmi eux il y avait de charmants esprits. Vous en étiez, aimable et bon Alibert ! vous aussi vous aviez vos cadres nosologiques, vos gastroses, vos entéroses et vos dermatoses ; vous en étiez aussi, élégant Roussel, impétueux Richerand, éloquent Pariset ! Bichat lui-même en avait quelque empreinte ; cohorte brillante mais égarée, qui du sein de l'école de santé de Paris passa presque tout entière dans la nouvelle Faculté, et qui y maintint si longtemps

cet étrange enseignement; je dis étrange, messieurs, car d'une science essentiellement secourable, d'une science que les souffrants croyaient pouvoir invoquer, ils avaient fait une science prétendue philosophique, mais aussi vaine que prétentieuse, dénuée de fondements et sans application.

Cette doctrine régnait encore dans nos écoles, lorsqu'en 1808 un simple médecin militaire vint à Paris pour y faire imprimer les résultats d'observations qu'il avait faites au milieu des fatigues, des dangers et des agitations de la vie de soldat. Ce médecin, j'ai à peine besoin de le dire, était Broussais.

Qui aurait pu penser que du petit hôpital d'Udine en Frioul allait sortir un homme qui renverserait toute cette philosophie médicale de l'an III, et qui, le premier, ferait entendre parmi nous le véritable langage de la science?

Ce grand réformateur était loin peut-être de soupçonner lui-même quelle influence il allait exercer sur les nouvelles générations, et quel formidable mouvement il allait provoquer.

A cette première époque de sa vie son intention était tout simplement de faire connaître les maladies qui enlèvent tant de jeunes soldats dans nos armées; mais, dans les quelques lignes d'introduction qu'il plaça en tête de son livre, il y a les germes de toute une révolution médicale.

Cette fois, c'est la vraie philosophie, c'est le bon sens qui va se faire entendre; Broussais n'invoque ni Condillac, ni Jussieu, ni même les livres hippocratiques. Il en appelle aux faits que nous avons chaque jour sous les yeux; il veut qu'on interroge tout à la fois et la vie et la mort; si les cadavres, dit-il, nous ont quelquefois paru muets, c'est que nous ignorions l'art de les interroger; il n'est plus question d'analyse ou de synthèse, Broussais ne nous invite plus à passer des idées sensibles aux idées abstraites; il ne nous parle plus de cadres nosologiques, il veut qu'on compare après la mort l'état des organes et les symptômes qui ont prédominé pendant la vie, afin de rapporter ceux-ci à leur véritable source. Ne voyez-vous pas, messieurs, qu'il y a dans ce peu de mots l'origine de tout ce qui depuis a été fait de grand et de durable parmi nous? Aujourd'hui que les nouvelles générations n'ont pas entendu d'autre langage, tout cela leur paraît simple, naturel et d'une logique vulgaire, mais en 1808, c'était une langue toute nouvelle et celui qui la parlait était un inconnu. Son heure n'était pas encore venue.

La médecine de l'an III était plus que jamais en honneur dans l'école de Paris, la Nosographie philosophique y gouvernait encore tous les esprits ; c'est à peine si l'on prêta quelque attention à celui qui venait dire qu'il faut chercher le point de départ de nos maux dans l'intimité des organes ; que les symptômes ne sont que les cris de douleur des organes souffrants et qu'on peut souvent arrêter les progrès du mal à l'aide d'une sage médication. De longues années devaient encore s'écouler avant que le grand réformateur pût se faire écouter.

Ce n'est qu'en 1814, après nos grandes guerres de l'empire, qu'un service médical lui ayant été confié au Val-de-Grâce, il put enfin organiser cette féconde agitation qui devait changer la face de la science.

Il y eut alors dans nos écoles deux enseignements distincts en présence l'un de l'autre, l'enseignement officiel et l'enseignement libre ; le premier se faisait à l'école ; un vieillard justement entouré de respects montait encore en chaire ; mais la solitude se faisait autour de lui, c'était Pinel qui venait commenter quelques chapitres de sa *Nosographie philosophique*.

L'enseignement libre se faisait en dehors de l'école et particulièrement dans le petit amphithéâtre de la rue des Grès, c'était là que siégeait Broussais, alors en pleine possession de sa popularité. Né sur les grèves de l'Océan, bercé au bruit de ses orages, jeté ensuite dans le tumulte des camps, il semblait avoir conservé comme un reflet de cette double origine ; sa parole était tantôt grave et sévère, tantôt ardente, passionnée et belliqueuse ; on voyait bien qu'il ne s'était pas formé à l'ombre d'une école et qu'il tirait de son propre fonds toutes les hardiesses de sa pensée.

C'était du reste, messieurs, un beau spectacle que celui de cette lutte tout intellectuelle engagée ainsi entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel ; à aucune autre époque il n'y avait eu dans la jeunesse un pareil courant d'idées ; des tribunes s'élevaient pour elle de toutes parts et l'enseignement de la médecine rivalisait noblement avec celui des lettres et de la philosophie, un même mouvement entraînait tous ces jeunes esprits. On se croyait transporté aux grands jours de la scholastique, au XIIe ou au XIIIe siècle ; alors que de hardis maîtres de la parole, portant aussi avec eux le bruit et la foule, avaient rempli le quartier latin de leurs turbulents écoliers.

La faculté cependant n'avait pas encore été entamée, et c'est là que se trouvait le parti de la *résistance*. Mais presque toute la jeunesse s'était groupée autour de Broussais et, comme lui, elle était pour le *mouvement*.

Entre les deux partis, le choix ne pouvait être douteux pour M. Chomel auquel nous voici enfin revenus : esprit sage, modéré et circonspect, M. Chomel devait se maintenir dans le parti de la résistance ; ajoutons que tout ce qu'il y avait alors d'hommes un peu considérables, aussi bien dans les hôpitaux que dans l'école se tenaient encore sur la réserve, et puis, il faut le dire, le grand agitateur n'avait rien de bien séduisant pour les hommes graves, paisibles et déjà arrivés ; comme la plupart des novateurs, il était hautain et contempteur, dédaigneux et méprisant pour tous ses adversaires. A l'occasion même, il ne leur épargnait ni sarcasmes, ni outrages ; M. Chomel ne faisait donc que rester parmi les siens en se tenant dans le camp opposé, et en se prononçant contre les nouvelles doctrines ; je dis en se prononçant, j'ai tort, c'était plutôt en se taisant que M. Chomel résistait.

M. Chomel en effet ne s'était pas encore mis en lutte ouverte avec ce puissant adversaire ; son opposition ne se manifestait guère que par des réticences ou par des allusions plus ou moins détournées, et cela aussi bien dans ses écrits que dans ses leçons orales.

Le *Traité de pathologie générale*, dont nous avons maintenant à parler, nous en fournira la preuve ; c'est en 1817, ai-je dit, que M. Chomel en donna la première édition, au moment même où Broussais venait en quelque sorte de promulguer son célèbre *Examen des doctrines médicales*. Mais je ne dois insister ici que sur l'ouvrage de M. Chomel.

C'était un livre honnête, sagement écrit, qu'on pouvait placer à côté du primitif *Dictionnaire* de Nysten et de la *Sémiotique* de Landré-Beauvais ; M. Chomel n'y avait fait entrer aucunes considérations générales, mais il s'attachait à bien y définir les termes usités en médecine, et à initier ainsi les commençants à la langue médicale, il leur disait ce que c'est qu'un *symptôme*, ce que c'est qu'un *signe*, *un phénomène*, et cette méthode parut louable, car d'autres depuis ont délayé tout cela en plusieurs volumes.

Ceci, messieurs, suffirait pour montrer que M. Chomel, qui n'en était encore qu'à ses débuts, obéissait déjà aux tendances qui depuis

l'ont toujours guidé ; il est là tel que nous le retrouverons dans tout le cours de sa vie : mû par le seul désir d'être utile, ne cherchant en tout que le côté pratique des choses, n'embrassant de la science qu'un horizon borné, mais le voyant juste et bien.

D'autres sans doute auraient pu comprendre tout autrement l'esprit et le plan d'un *Traité de pathologie générale*, ils auraient pu y voir l'histoire des maladies dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus scientifique ; ils auraient pu se dire que la science, dans un livre de cette nature, doit être reprise dans ses origines, envisagée dans ses principes, interprétée dans ses lois et suivie dans ses applications ; que ce doit être enfin la philosophie de la médecine, mais M. Chomel n'y avait rien vu de tout cela ; un ouvrage de cette espèce lui semblait exiger, et il le dit textuellement, *plus d'opiniâtreté dans le travail que de supériorité dans l'esprit.*

Il suit donc pas à pas le vieux Gaubius, et s'il s'en écarte un moment, c'est pour rendre hommage à Pinel, auquel il attribue les plus récentes réformes introduites en médecine. « Il est juste, dit-il, de rendre à ce grand maître le tribut de vénération que réclament ses vertus et son génie. » Quant à Broussais, il n'en est pas dit un mot ; on n'y trouve même aucune trace du grand mouvement qui se faisait alors dans la science.

Mais si M. Chomel se taisait ainsi sur le grand réformateur, celui-ci, bien qu'arrivé à l'apogée de sa réputation, ne dédaigna point de s'occuper du livre de M. Chomel, il lui consacra un article étendu, vif comme tout ce qu'il écrivait, mais d'une modération remarquable.

« Je suis fort éloigné, dit-il, de vouloir mortifier un jeune auteur » estimable et laborieux, mais je dois l'avertir qu'il est trompé par » l'autorité de certains noms dont l'influence ne saurait tenir longtemps » contre la vérité ; ce ne sont point ses erreurs que je censure, mais » celles d'une école où j'ai été élevé moi-même aussi bien que lui, et » que je n'ai abandonnée que parce que j'y suis forcé par le cri de ma » conscience. »

Broussais, cependant, n'avait pu s'empêcher de remarquer que, conformément à une habitude déjà prise, M. Chomel n'avait pu se décider à dire un mot qui eût trait à sa personne ou à ses écrits.

Voici sa réponse :

Elle eût été, messieurs, étrangement présomptueuse dans une autre bouche, vous trouverez peut-être que dans la sienne elle n'était que l'indice de sa force et la conscience de sa valeur.

« Je ne reproche point à M. Chomel, dit-il, son silence affecté sur » mes écrits, je lui reproche seulement de n'en avoir pas profité. »

Quoi qu'il en soit, messieurs, la grande question des fièvres était seule à l'ordre du jour et elle allait devenir le champ de bataille des deux partis ; les six ordres de fièvres, imaginés par Pinel et disposés par lui en *familles naturelles* étaient toujours exclusivement admis à la Faculté de médecine de Paris ; notre Académie n'existait pas encore, mais il s'était formé dans le sein de la Faculté une société qui portait le nom de *Société de la Faculté,* et c'est à cette compagnie que M. Chomel, vers le commencement de 1820, alla soumettre un travail de sa composition qui avait pour titre : *Mémoire sur l'existence des fièvres.*

Ce titre pouvait paraître singulier, car, pris à la lettre, il aurait pu faire croire qu'on en était venu à douter de cette existence ; or, il n'en était rien, les phénomènes fébriles n'étaient mis en doute par personne, c'était leur cause, leur point de départ qui seuls étaient contestés : les uns, et M. Chomel était de ce nombre, persistaient à croire que certaines fièvres, désignées par eux sous le nom d'*essentielles,* existent en quelque sorte par elles-mêmes, ou du moins ne sont liées à aucune lésion matérielle des organes ; mais d'autres, et ceux-ci appartenaient à la nouvelle école, soutenaient que ces fièvres comme toutes les autres sont symptomatiques de lésions bien et dûment matérielles. Or, cette nouvelle école avait gagné du terrain ; ses progrès dans l'opinion publique étaient considérables ; le réformateur n'avait plus seulement pour lui quelques élèves sans consistance : des hommes d'un grand mérite s'étaient déclarés en sa faveur, et parmi eux se trouvaient des écrivains distingués, tels que MM. Boisseau, Bégin, Ducamp, Goupil et Roche ; c'est dans ces circonstances que M. Chomel, prenant en quelque sorte en main la défense des fièvres essentielles, vint donner lecture de son mémoire à la Société de la Faculté. Mais déjà il faisait des concessions, la lumière commençait à se faire dans cet esprit tenace, mais juste et de bonne foi.

Il reconnaissait que chez bon nombre de malades qui ont offert, pendant leur vie, des phénomènes fébriles, on trouve des lésions

locales bien déterminées; mais il maintenait qu'il en est d'autres chez lesquels on ne trouve, après la mort, aucune espèce de lésions; il apportait, du reste, dans ses relevés, une grande franchise; il avouait qu'il n'avait pu recueillir que trois faits par lui-même, et que les autres lui avaient été communiqués par MM. Lherminier, Husson et Fouquier; puis, il est vrai, arrivait M. Magendie qui, ayant déjà transporté sa clinique sur sa table à vivisections, assurait que lui aussi n'avait rien trouvé chez ses chiens!

La loi générale n'était donc plus pour M. Chomel, il n'avait plus par devers lui que des faits exceptionnels, il le savait, mais ces faits, disait-il, avaient une haute valeur, et ils lui suffisaient pour combattre la doctrine *qu'on* soutenait si vivement.

Remarquez, messieurs, qu'en 1820 les adversaires de Broussais en étaient encore à ne pas vouloir le nommer dans leurs écrits; ils disaient: *on soutient*, *on prétend*, *on affirme*, et rien de plus, et cependant, messieurs, ce nom avait alors un incomparable éclat, et il brillait d'autant plus qu'on s'efforçait de le cacher:

Eo præfulgebat quod celabatur;

tant il est vrai qu'on ne peut pas plus étouffer une gloire naissante qu'effacer une gloire inscrite dans le passé.

M. Chomel cependant, fort de ses convictions, ne voulut pas en rester là; une année s'était à peine écoulée qu'il reprenait vaillamment la plume et publiait non pas un mémoire, mais un volume entier sur la question des fièvres.

Cette fois, M. Chomel reconnaissait très ouvertement que chez les sujets qui succombent, dans le cours d'une fièvre grave continue, on trouve des lésions dans le tube intestinal; mais cet aveu, une fois arraché, il était une foule de points sur lesquels il défendait intrépidement le terrain. Ainsi, il était inexorable pour tout ce qui tenait aux six ordres imaginés par son maître Pinel; en vain cherchait-on à lui démontrer que toutes ces fièvres continues, si diverses dans leurs formes, si variables dans leurs cours, ne sont après tout qu'une seule et même fièvre; et cette fois ce n'était pas son hautain adversaire qui lui disait cela, car à son tour il était dépassé, c'étaient ses meilleurs amis,

ceux qui jusque-là avaient marché avec lui ; mais il tenait tellement à ses six ordres, qu'il les retrouvait jusque dans les fièvres intermittentes ; de sorte que, au lieu de diviser celles-ci, comme tout le monde le fait, en bénignes et en pernicieuses, il les divisait en inflammatoires, en muqueuses, en bilieuses, etc., etc. Toutefois, je viens de le dire, le progrès l'entraînait malgré lui ; les conclusions de son premier mémoire avaient été qu'il fallait maintenir l'existence des fièvres essentielles ; cette fois ses conclusions étaient que le plus souvent on trouve des traces de phlegmasie chez les individus qui succombent à ces sortes de fièvres ; il allait même plus loin, il reconnaissait que ceux qui, les premiers, ont proclamé cette vérité, ont bien mérité de la science. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pu se décider à dire quels étaient ceux qui, les premiers, avaient proclamé cette vérité et qui avaient ainsi bien mérité de la science ?

M. Andral, je me plais à le dire ici, M. Andral a été plus généreux, plus juste ; lui aussi avait cru à l'existence des fièvres essentielles, lui aussi avait publié un volume pour démontrer cette existence et ce premier travail il était venu en faire hommage à notre Académie ; c'était en 1823. Sa seule ambition, disait-il, était de mériter votre suffrage et d'obtenir votre appréciation ; mais bientôt il reconnut qu'il était dans l'erreur ; les faits nombreux qu'il avait recueillis étaient exacts, mais il les avait mal interprétés, et c'est ici qu'il faut l'entendre.

« Si j'ai changé, dit-il, c'est que la science marche sans cesse. A » mesure que l'horizon s'agrandit devant elle, il faut bien que l'observa- » teur vienne se placer dans le jour du nouveau point de vue qu'elle » découvre ; les maladies que j'avais d'abord retracées dans mes obser- » vations sont celles qui ont été longtemps décrites sous le nom de *fièvres* » *essentielles*..., il était réservé à M. Broussais de changer sur ce point, » comme sur beaucoup d'autres, la face de la science. »

Voilà, messieurs, je le répète, de nobles et généreuses paroles ; mais je reviens à M. Chomel.

La grande question des fièvres allait de nouveau l'occuper, mais pour la dernière fois, nous avons vu que sur ce point il était entré dans une voie de concessions ; qu'il avait fini par reconnaître que presque toutes les fièvres dites essentielles sont liées à des lésions du tube intestinal ; mais il les divisait toujours en six ordres, se refusant à

admettre qu'il y ait entre ces fièvres une véritable identité ; la science cependant avait de nouveau marché et cette identité des fièvres graves continues ne faisait plus de doute pour personne. Seul, M. Chomel persistait dans ses vieilles croyances, et s'apprêtait à soutenir de nouvelles luttes.

Ce n'était plus cette fois Broussais qu'il allait avoir en face de lui, c'était l'élite des observateurs et des praticiens, peut-être cependant aurait-il résisté pendant de longues années si, parmi ses amis, il ne s'était rencontré un homme de l'esprit le plus droit, le plus sagace et le plus sévère qui entreprit de lui faire partager ses convictions et de le ramener à la croyance commune. Cet homme, pourquoi ne pas le dire tout de suite, était M. Louis ; cet excellent observateur s'y prit, il est vrai, d'une façon à laquelle il était difficile de résister. M. Chomel niait sur ce point le mouvement, M. Louis alla marcher devant lui et chez lui. M. Chomel soutenait qu'il n'y avait pas de fusion possible pour toutes ces fièvres : M. Louis alla opérer cette fusion sous les yeux de M. Chomel et dans son propre creuset, c'est-à-dire dans son service d'hôpital.

Ce fut chose bien remarquable, messieurs, de voir un homme d'un âge mûr et d'une grande valeur personnelle, consentir à se remettre ainsi à l'étude et à s'ensevelir pendant de longs mois dans le service d'un autre, confondu pour ainsi dire dans le cortége des élèves et cela uniquement dans le but de faire prévaloir la vérité.

M. Louis, du reste, fut payé de sa constance et de sa peine, il porta la conviction dans l'esprit de M. Chomel, et en 1834 parurent les *Leçons sur la fièvre typhoïde*.

C'était un des élèves les plus distingués de M. Chomel qui avait tenu la plume, M. Genest, esprit sage, timide et modeste, qui s'était complétement effacé pour laisser parler son maître.

Ce livre constatait hautement que M. Chomel s'était enfin rendu et qu'il avait accepté l'identité de toutes les fièvres graves continues, il y déclarait textuellement que toutes *ces fièvres ne sont au fond et dans leur nature qu'une seule et même fièvre ;* toutefois et par un reste d'attachement pour les doctrines qu'il avait si longtemps défendues, il y reproduisait encore, mais seulement à titre de simples formes, les six ordres de Pinel ; c'était encore de la résistance, mais faible et insignifiante, comme un souvenir ; la grande lutte avait cessé, elle n'avait

pas duré moins de quinze ans; M. Chomel y avait défendu le terrain pied à pied, exécutant d'habiles et savantes retraites qui n'étaient pas sans gloire, mais enfin cette fois il n'y avait plus à revenir.

Depuis cette époque, M. Chomel n'a plus dit un mot qui eût trait aux fièvres, c'était pour lui un sujet complétement épuisé; mais nous allons le voir aux prises avec d'autres nouveautés, nous disons nouveautés, car c'est ainsi qu'il qualifiait ce que d'autres appelaient progrès et ce que déjà ils considéraient comme acquis à la science.

La question dont nous allons maintenant nous occuper était familière à M. Chomel, elle avait trait à l'*affection rhumatismale*. M. Chomel en avait fait l'objet de sa thèse inaugurale, ce devait donc être pour lui un sujet de prédilection, et comme il en avait alors fidèlement esquissé l'histoire, il pensait avoir dit le dernier mot sur ce sujet; la science cependant, pour nous servir de la belle expression de M. Andral, avait découvert aussi de ce côté de nouveaux horizons, et l'un de nos collègues, M. Bouillaud, était venu se placer à d'autres points de vue.

On sait maintenant que par une étrange fatalité, lorsqu'une affection de nature rhumatismale vient à envahir une des grandes articulations, presque toujours cette même affection saisit les enveloppes de l'organe central de la circulation et met les jours du malade en danger; cette coïncidence si redoutable avait été jusque-là méconnue : en 1835, M. Bouillaud vint à cette tribune vous lire un mémoire dans lequel il démontrait que cette coïncidence doit être considérée comme une *loi*, et que c'était à ce titre qu'il fallait l'enregistrer dans la science.

M. Chomel ne pouvait pas ne pas être ému de la démarche de M. Bouillaud, et ce devait être pour lui une étrange prétention d'annoncer quelque chose sur le rhumatisme qui ne fût pas dans sa thèse de 1813.

M. Chomel se mit donc résolûment en travers de cette entreprise, et une polémique très vive s'engagea sur ce point, il faut dire toutefois que cette vivacité tout à fait en dehors des habitudes de M. Chomel ne venait pas précisément de lui.

M. Chomel avait fait pour la question du rhumatisme ce qu'il avait fait en d'autres temps pour celle de la fièvre typhoïde, il avait chargé l'un de ses élèves de tenir la plume, mais cet élève, d'ailleurs très distingué, était M. Requin : or, M. Requin, homme de beaucoup d'esprit, n'était pas du tout disposé à s'effacer comme M. Genest devant M. Chomel;

c'était même une singulière association que celle de M. Chomel et de M. Requin. Le genre d'esprit qu'avait M. Requin devait plutôt effrayer que séduire M. Chomel ; rompu aux luttes des concours, railleur et provoquant, M. Requin était d'une intempérance et d'une verve qui, sous des formes scolastiques, débordait souvent en apostrophes toutes personnelles et parfois très compromettantes ; il convenait du reste lui-même qu'il avait pu faire dire d'étranges choses à son maître, et il s'en défendait d'autant moins que ceci lui avait permis de comparer M. Chomel à Socrate et lui-même à Platon.

Toutefois, et pour sauvegarder M. Chomel, il avait eu la précaution de déclarer, dans un avertissement, que, lorsqu'il parlerait en son nom, il dirait *moi;* que s'il avait à parler tout à la fois au nom de Chomel et au sien, il dirait *nous ;* que si, enfin, il laissait entièrement la parole à son maître, il dirait *lui.*

Tout cela, on en conviendra, n'était pas fort révérencieux, et notez qu'en maints passages on ne sait à qui s'en prendre de lui ou de M. Chomel, car il n'y dit ni moi, ni nous, ni lui.

La dissidence, du reste, était complète entre M. Bouillaud et M. Chomel ; M. Bouillaud, en formulant sa proposition, avait dit que c'était bien une loi générale, car la coïncidence de l'endocardite avec le rhumatisme articulaire aigu est la règle, tandis que le développement isolé de ces maladies est l'exception ; or, M. Chomel renversait la proposition et disait que la coïncidence était au contraire l'exception, la règle étant le développement isolé. Mais bientôt M. Chomel, ou plutôt M. Requin, car je ne saurais attribuer à M. Chomel une pareille inconséquence, M. Requin, dis-je, après avoir ainsi nié la coïncidence, et par conséquent la découverte, prétend qu'après tout, cette découverte, ce n'était pas M. Bouillaud qui l'avait faite, mais bien M. Chomel, et cela, en 1813, c'est-à-dire vingt-deux ans avant M. Bouillaud ; puis il se ravise, et il trouve que ce n'est ni à M. Chomel ni à M. Bouillaud qu'il faut en rapporter l'honneur, mais à cet être collectif qu'on appelle *tout le monde.*

Vous ne trouverez pas cela étrange, messieurs, car vous savez que c'est toujours à peu près là ce qui se passe lorsqu'une découverte un peu importante vient à se faire dans le monde.

M. Bouillaud, cependant, ne s'en était pas tenu à sa loi de coïnci-

dence, il avait cherché à prouver que le siége principal, essentiel, du rhumatisme articulaire, est dans la membrane synoviale, et que de là le mal peut s'étendre aux tissus environnants ; or, c'était encore là ce que ne pouvait admettre M. Chomel ; d'abord il n'avait rien dit de semblable dans sa thèse de 1813 ; il avait soutenu, au contraire, que c'était un des *desiderata* dans l'histoire de cette maladie, et il le maintenait comme toujours existant. M. Requin allait même plus loin en ce sens, il faisait un mérite à M. Chomel d'avoir parfaitement établi, dès 1813, non pas ce qu'on savait à l'égard du rhumatisme, mais ce qu'on ne savait pas. Ainsi, disait-il, c'est M. Chomel qui, le premier, nous a fait voir qu'on ne sait rien de positif sur le siége du rhumatisme ; c'est encore lui qui nous a démontré qu'on ne sait rien sur la nature du rhumatisme ; c'est enfin M. Chomel, ajoutait-il, qui nous a prouvé qu'on ne peut pas se rendre compte de la persistance de la fièvre après la disparition des phénomènes locaux.

Je ne sais, messieurs, si M. Chomel a été bien flatté de se voir donner de pareils titres de gloire, mais c'était une idée assez étrange de lui constituer ainsi tout un avoir scientifique avec des faits négatifs.

Disons cependant que l'insistance avec laquelle M. Chomel s'efforçait de maintenir ces *desiderata* dans l'histoire du rhumatisme, devait en définitive tourner au profit de la science ; il devait en être ici, comme pour l'histoire des fièvres, des deux côtés on s'était appuyé sur des observations. M. Bouillaud en avait cité un assez grand nombre en faveur de son opinion, M. Chomel en avait apporté neuf qui lui étaient contraires ; M. Bouillaud dut se remettre à en recueillir de nouvelles, et bientôt, c'est-à-dire en 1840, la science se trouva dotée non plus seulement d'un mémoire, mais d'un traité *ex professo* sur cette même question.

Voilà, messieurs, comment la science profite même des obstacles qu'on prétend lui opposer ; il y aurait injustice, cependant, à soutenir que M. Chomel n'a servi la science qu'en contestant chacun de ses progrès ; il l'a servie directement dans d'autres écrits, mais plus particulièrement dans ses leçons orales comme professeur, et dans sa pratique de chaque jour comme médecin d'hôpital, et c'est à ce double point de vue que nous allons maintenant le considérer.

M. Chomel avait déjà fait ses preuves dans l'enseignement particulier

lorsqu'il fut nommé professeur en 1827 ; le concours supprimé à la chute de l'empire n'avait pas encore été rétabli ; une sorte de coup d'État en 1823 avait réorganisé ou plutôt désorganisé l'école, un parti alors tout puissant en avait éliminé des hommes qui, malgré l'insuffisance de leur enseignement, en étaient encore l'ornement et la gloire ; ceux qui les avaient remplacés n'avaient pas même de doctrine ; l'auteur de la *Nosographie philosophique*, regardé comme trop idéologue, avait dû lui-même céder la place à un mieux pensant.

Dans un pareil état de choses, et par cela même que les nouvelles doctrines étaient sorties pour ainsi dire du sein de l'ancienne armée, par cela aussi qu'elles avaient revêtu les formes d'une vive opposition, elles se trouvaient plus que jamais repoussées de la Faculté.

C'est dans ces circonstances que Laennec, le seul homme de génie que possédât l'école, vint à mourir ; sa succession étant ouverte, les hommes les plus distingués ambitionnèrent l'honneur de lui succéder. M. Chomel, naturellement bien vu de la Faculté à raison d'abord de son mérite personnel, puis de sa longue résistance à l'endroit des nouvelles théories, fut placé en tête de la liste de présentation. Sa nomination ne souffrit aucune difficulté.

Chacun applaudit à ce choix : M. Chomel avait les qualités essentielles du professeur de clinique.

Ce n'était pas un de ces talents de parole qui attirent et charment une foule attentive ; ce n'étaient ni ces accents passionnés ni ces apostrophes véhémentes du professeur du Val-de-Grâce ; ce n'était pas non plus cette élocution magistrale et dédaigneuse du célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, bien moins encore les inspirations brillantes et désordonnées de Récamier : c'était un simple récit de ce qui venait d'être observé au lit des malades, récit clair, exact, sage et méthodique. M. Chomel en excluait systématiquement tout ce qui pouvait ressembler à une digression, et aussi, contrairement à ce que recherchait son élève Requin, tout ornement d'érudition ; non qu'il manquât de savoir, comme tout homme désireux de s'instruire, M. Chomel avait pris quelque connaissance des anciens, mais c'était justement, disait-il, parce qu'il les avait lus et relus, qu'il était resté convaincu de leur parfaite inutilité dans l'étude de la médecine pratique. Il en avait orné sa bibliothèque, mais il s'était bien gardé d'en orner sa mémoire, et jamais on

ne l'entendait citer, dans ses leçons, quelques-uns de ces grands noms que d'autres appellent les dieux de la médecine. Quant à ses contemporains, deux ou trois peut-être, et de ses amis, lui auraient inspiré assez de confiance pour qu'il pût les citer, mais il n'avait pas le temps de les lire.

Tel a été, messieurs, l'enseignement de M. Chomel, et cet enseignement est toujours resté le même. N'étant encore que simple attaché au service de la Charité, M. Chomel professait de tout point comme il le fit plus tard dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. C'était un de ces talents qui donnent tout d'abord leur mesure, qui ne grandissent ni par l'exercice ni par le temps.

Je viens de dire que M. Chomel avait succédé à Laennec dans la chaire de clinique médicale; sa seule ambition devait être de marcher sur les traces d'un pareil maître et de continuer son enseignement. Laennec, il est vrai, n'était pas, comme M. Chomel, un défenseur du passé, c'était, au contraire, un novateur, mais un novateur qui respectait les traditions et ne blessait personne. Il n'était pas venu dire aux maîtres de son temps : Vos doctrines sont erronées, votre pratique est meurtrière ; tout est à refaire dans votre science, tout est à reprendre et jusque dans les fondements. *Ab imis instauranda scientia.* Il avait découvert de nouveaux moyens d'exploration et il était venu modestement les proposer, car il lui semblait *que pouvoir explorer est une grande partie de l'art.*

M. Chomel, comme tout le monde, rendit hommage aux belles découvertes de Laennec, ce ne fut pas toutefois sans une certaine hésitation ; il était tellement en défiance et si fort en garde contre toute espèce d'innovation, qu'il aurait fait encore volontiers ici quelque résistance ; le long tube acoustique dont se servait Laennec l'avait tout d'abord mal prévenu ; mais cette fois, il ne s'agissait plus de ces théories ou de ces systèmes qu'il redoutait par-dessus tout, il s'agissait de faits, de détails très positifs et très faciles à constater, leur évidence était palpable; M. Chomel dut donc bientôt se rendre, il acquit même dans l'exercice de ces procédés une incomparable habileté.

Chacun sait du reste que M. Chomel excellait dans ce qu'on appelle le *diagnostic local.* Il est vrai qu'il n'y épargnait ni son temps, ni ses peines ; il y avait plaisir à le voir interroger et explorer un malade : il y procédait avec une méthode, une convenance et une sûreté dont

rien n'approche, il n'était pas un détail qu'il ne voulût entendre de la bouche du malade, pas une région, pas une partie souffrante du corps sur laquelle il ne voulût jeter les yeux ou porter la main ; puis, rentré dans son amphithéâtre au milieu des élèves, il exposait avec un ordre parfait tout ce qu'il venait de constater et de cet exposé il déduisait les conséquences les plus nettes et les plus rigoureuses.

Mais, messieurs, est-ce en cela seulement que consiste l'art médical ? Suffit-il pour être un bon médecin de savoir discerner avec sagacité la nature du mal, son siége, son étendue, son degré d'intensité et ses suites les plus probables ?

Non assurément, et M. Chomel ne le pensait pas ; je dirai même que, malgré toute sa déférence pour son maître Pinel, il ne croyait pas que la vraie médecine est celle qui a uniquement pour but de déterminer la nature des maladies et d'en assigner les caractères; il reconnaissait avec Laennec que pouvoir explorer est une grande partie de l'art, mais il entendait déduire de cette exploration, de lumineuses indications pour le traitement.

« Tire-moi du danger ! » c'est là le cri de l'humanité en face du médecin, et à ce cri, M. Chomel pensait que le médecin doit répondre non par des harangues, mais par des actes, et lui-même en donnait l'exemple.

M. Chomel n'a rien inventé en thérapeutique, il n'a guère fait que, suivre les médications usitées de son temps, mais c'était après les avoir soumises à un sévère contrôle ; on ne le voyait pas comme tant d'autres, improviser tout un traitement sans en donner d'autres raisons qu'un prétendu tact médical ou quelques soudaines inspirations ; sa thérapeutique déduite de l'expérience se proportionnait à l'intensité du mal.

Les succès obtenus par M. Chomel dans la pratique des hôpitaux lui avaient fait une grande réputation dans le monde et pendant de longues années, il a été l'un des médecins le plus recherchés et le plus occupés de Paris. On ne pourrait pas dire cependant qu'il a été un médecin populaire ; M. Chomel n'avait pas précisément ce qui fait réussir près du peuple proprement dit, la rondeur et la fibre toute gauloise d'un Antoine Dubois, par exemple, ou le prestige imposant d'un Dupuytren. Ses manières dignes bien qu'un peu froides, sa parfaite discrétion, son

excellente tenue l'avaient plutôt fait appeler dans les classes aisées de la société, et en dernier lieu jusque dans le sein de la famille qui gouvernait alors le pays. De sorte que, comme presque tous ses aïeux, M. Chomel a été un médecin de cour ; tout assurément justifiait en lui cette haute faveur, mais peut-être, en d'autres temps, n'aurait-il pas obtenu le même succès; chaque prince a ses goûts et ses exigences : ainsi naguère pour captiver le dominateur de l'Europe, il n'avait rien moins fallu que l'éclatante réputation, l'esprit vif et soudain d'un Corvisart, ou le sublime dévouement d'un Larrey ; mais M. Chomel avait toutes les qualités que pouvait désirer la royauté bourgeoise : une grande fortune, des manières simples et unies, un remarquable esprit d'ordre et d'économie, la faveur des classes aisées et particulièrement celle des gens de finance.

A cette même époque, une dignité qu'il n'avait pas recherchée vint en quelque sorte le trouver : ses longs services dans l'enseignement lui ouvrirent les portes du conseil royal de l'instruction publique ; l'influence qu'il y exerça fut justement appréciée, il y gardait souvent le silence, mais lorsqu'il prenait la parole, ses avis devenaient presque toujours des décisions.

C'est ainsi, messieurs, que M. Chomel était parvenu, dans notre ordre, aux plus hautes positions : son mérite assurément y avait contribué pour la plus forte part, mais la fortune, comme dans toutes les affaires de ce monde, y avait aussi mis la main et lui était venue en aide ; ainsi, elle lui avait tout d'abord épargné les rudes épreuves des concours, M. Chomel n'a pas eu à éprouver ces vives émotions qui usent la vie en si peu d'années; on ne l'a jamais vu gravir les marches d'une tribune pour se trouver en face de juges diversement prévenus, et devant une assemblée tumultueuse, impatiente, presque aussi désireuse d'assister à nos défaites que d'applaudir à nos succès.

Lorsque M. Chomel parut dans nos concours, ce fut tout d'abord en qualité de juge, mais je dois ajouter que les compétiteurs trouvèrent toujours en lui un juge intègre, éclairé et consciencieux ; sans doute il avait ses préjugés de doctrine et d'école, il avait ses préférences, il avait les siens qu'il poussait par-dessus tout, mais ceux-ci n'étaient *siens* que parce qu'ils lui semblaient les plus dignes par leur savoir et

par leur caractère. Je sais qu'alors il y mettait de la passion ; et qui aurait pu l'en blâmer, quand c'était pour l'honneur et le bien du corps qui avait à se recruter, quand c'était par exemple pour en écarter quelque grande calamité ?

M. Chomel avait une haute idée du professorat, c'était à cet égard un homme des anciens jours. Qui aurait pu prévoir qu'une époque viendrait où de lui-même, par un acte de sa volonté, il se démettrait de fonctions qui lui étaient si chères ! Ce fut, il est vrai, pour donner un dernier témoignage de fidélité à d'augustes clients déchus du pouvoir, mais il fallut que ce sentiment d'un devoir à remplir fût bien puissant en lui, puisqu'il l'empêcha de considérer qu'un professeur de clinique médicale n'est pas après tout au service d'une dynastie, et qu'un refus de concours de sa part ne pouvait avoir d'autre effet que de priver les élèves d'un bon et fructueux enseignement.

Et ce n'est pas seulement la Faculté qui demeura veuve de cet excellent professeur, les hôpitaux eurent aussi à regretter le praticien que ne leur avait jamais manqué. De grands vides s'étaient faits ainsi dans la vie de M. Chomel et cette retraite prématurée avait profondément changé son existence.

Notre Académie seule lui restait, et c'est alors que nous le revîmes parmi nous, M. Chomel, comme tant d'autres, nous avait un peu négligés au temps de sa prospérité; quand arrivèrent pour lui les jours d'isolement, d'afflictions et de sombres loisirs, il vint s'asseoir au milieu de ses vieux amis, leur tendre la main et leur demander quelques paroles de consolation. Déjà il avait été rudement éprouvé, un vent de mort semblait avoir passé sur sa famille ; il ne devait pas laisser d'héritier de son nom, mais il avait trois filles, ornées des plus belles et des plus aimables qualités, il vit successivement mourir les deux aînées après de longs jours de souffrances, et si la plus jeune lui survécut, ce fut comme pour lui épargner le spectacle de sa mort et le suivre presque aussitôt dans le tombeau.

Plus résigné, mais plus triste que jamais, M. Chomel n'avait cependant encore aucun des caractères de la vieillesse, lorsqu'il se sentit lui-même atteint d'une de ces maladies qui, cachées d'abord dans la profondeur des organes, peuvent laisser aux plus habiles de longues incertitudes ; lui-même cependant ne se fit aucune illusion, il supporta avec constance

et fermeté les plus cruelles douleurs ; continuant de voir quelques malades, tant du moins que ses forces le lui permirent, puis il se fit transporter à son château de Morsan, et c'est là qu'il termina sa laborieuse carrière, le 9 avril 1858, à l'âge de soixante et dix ans.

La perte de M. Chomel a été vivement ressentie. Sans être chef d'école, M. Chomel s'était attaché un grand nombre d'élèves et il avait formé dans le monde d'illustres amitiés qui toutes lui sont restées fidèles; il n'est personne, parmi ceux qui ont vécu dans son intimité qui n'ait conservé de lui le plus touchant souvenir. Comment aurait-il pu en être autrement? M. Chomel était un homme plein d'honneur et de délicatesse, d'une aménité, d'une bienfaisance et d'un désintéressement sans bornes, un homme qui n'a jamais transigé avec ses devoirs, qui sut toujours et partout se faire respecter, parce qu'il se respectait lui-même.

Tout cela, messieurs, a été dit et beaucoup mieux que nous ne saurions le dire ici, mais c'est sur l'homme de science, sur le praticien, que nous avons à porter un dernier regard.

Nous avons promis de rechercher consciencieusement ce que M. Chomel a laissé dans la science, ce qui doit lui être personnellement rapporté; l'entreprise est difficile.

Nous avons vu en effet que presque toujours ses efforts ont eu pour but, non d'imprimer de nouveaux progrès à la science, mais de contester ceux que d'autres avaient réalisés. Nous avons vu aussi que, loin de systématiser les faits déjà recueillis et d'en déduire des lois générales, il s'est constamment élevé contre toute tentative, contre tout essai de généralisation, de sorte qu'il ne saurait être classé ni parmi les inventeurs, ni parmi les législateurs de la science; mais si nous nous plaçons à d'autres points de vue, si nous suivons M. Chomel dans d'autres directions, nous verrons qu'il n'en a pas moins bien mérité de la science et qu'il a des droits à la reconnaissance de l'humanité.

M. Chomel a été un de ces hommes qui, après s'être élevé sans bruit et sans éclat, se placent finalement dans les écoles au premier rang des professeurs, et dans le monde, au premier rang des praticiens ; il y a eu certainement des professeurs plus brillants, plus courus, plus populaires, il n'y en a jamais eu de plus sagace, de plus substantiel, de plus instructif; je ne sache pas non plus qu'il y ait eu de praticien plus

prudent, plus habile et plus heureux. C'est qu'aussi M. Chomel avait pris au sérieux sa mission et sa propre personne ; ses convictions étaient profondes, de là l'influence considérable qu'il a exercée sur les esprits. Vous le savez, messieurs, on n'agit, on ne persuade, on n'entraîne que par la foi ; or, M. Chomel avait une foi inaltérable dans les ressources de son art ; non-seulement dans celles que nous offre ce qu'on appelle la *matière médicale*, mais dans celles que le praticien trouve au fond de son âme, il a écrit quelques pages admirables sur la médecine morale.

Ce n'est pas tout, messieurs, une noble ambition l'a inspiré dans tout le cours de sa carrière, ambition louable de tout point ; c'était celle de former des praticiens à son image et il a réussi ; grâce à un enseignement de près de quarante années, il a couvert la France de ces praticiens consommés et secourables.

A tous ces titres, messieurs, le nom de M. Chomel restera parmi nous, on dira de lui qu'il a honoré notre profession par l'honnêteté et la droiture de ses vues, par la sagesse et l'excellence de sa pratique, par la modération et la dignité de son caractère.

M. Chomel a publié :

I. *Essai sur le rhumatisme.* Paris, 1813. *Thèse*, in-4 de 81 pages, reproduit dans le tome II des *Leçons de clinique médicale.*

II. *Éléments de pathologie générale.* Paris, 1817, in-8 ; 2e édition, 1824, in-8; 3e édition. 1841, in-8 ; 4e édition, 1853, in-8.

III. *De l'existence des fièvres.* Mémoire lu à la Société de l'école de médecine (*Nouveau Journal de médecine.* Paris, 1820, t. VII, p. 81 à 96.

IV. *Des fièvres et des maladies pestilentielles.* Paris, 1821, in-8.

V. *Expériences faites à l'hôpital de la Charité en* 1825, sur l'action de la violine médicinale et de la violine pure. (*Mémoires de l'Académie de médecine.* Paris, 1828, t. I, p. 443.)

VI. *Leçons de clinique médicale*, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par le professeur A.-F. Chomel, recueillies et publiées sous ses yeux.— Tome Ier, *Fièvre typhoïde*, in-8 de 548 pages, par le docteur J.-L. Genest. Paris, 1834. — Tome II, *Rhumatisme et goutte*, par le

docteur A.-P. Requin, 1837, in-8 de 524 pages. — Tome III, *Pneumonie*, par le docteur F. Sestier, 1840, in-8 de 592 pages.

VII. *Des dyspepsies*. Paris, 1857, in-8 de 327 pages.

M. Chomel a fourni des articles au *Nouveau journal de médecine*. Paris, 1818 à 1822. — Au *Nouveau dictionnaire des termes de médecine, chirurgie*, etc. Paris, 1821-1822, 2 vol. in-8. — Au *Dictionnaire de médecine en 21 volumes* in-8.